

Cadre technique — où vivent les données des administrés, et comment on en sort

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Inférence locale, lecture seule, traitements dans l'UE visés · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Il décrit l'architecture réellement proposée.** Une mairie manipule l'état civil, les dossiers d'urbanisme et les demandes des habitants : **ce sont les données les plus sensibles que la commune détienne, et elles ne lui appartiennent pas — elle en est dépositaire.**

Les deux modes de déploiement, au choix de la commune

Mode	Où le calcul a lieu	Ce qui sort du réseau	Pour qui
Inférence locale	Sur une machine de la mairie	Rien	Communes qui disposent déjà d'un serveur
Ressource isolée	Sur un serveur dédié hébergé en France, sous droit français	Rien hors Union européenne	Communes qui préfèrent ne pas administrer de machine

L'inférence locale, c'est le modèle qui calcule sur votre machine : le texte d'un acte d'état civil ou d'un dossier d'urbanisme ne traverse aucun réseau extérieur pour être traité.

Dans les deux cas, la ressource est dédiée à Vaux-sur-Cerne : aucune mutualisation avec une autre commune — c'est la condition de la continuité du service public communal.

Ce qui protège les données des habitants

Point	Mise en œuvre	Ce que la commune peut écrire dans sa réponse à un habitant
Entraînement	Aucune donnée d'administré n'alimente un modèle, ni le nôtre ni celui d'un tiers	« Vos données ne servent à entraîner aucun système »
Droits d'écriture	Le compte technique de lecture n'a pas le droit d'écrire	« L'outil ne peut modifier aucun acte, techniquement »
Chiffrement	En transit et au repos	« Un support volé reste illisible »
Accès par rôle	Les droits suivent la fonction : l'ATSEM n'ouvre pas les dossiers d'urbanisme, l'agent technique n'ouvre pas l'état civil	« Chaque agent ne voit que ce que sa mission exige »
Journalisation	Qui a demandé quoi, quand, et ce que le système a produit	« Toute production est traçable »
Hébergement	France, sous droit français , architecture conçue pour réduire l'exposition aux législations extraterritoriales, la localisation ne garantissant pas à elle seule l'immunité	« Objectif de déploiement : traitements et accès dans l'Union européenne »

Les gestes réservés à une personne — et ce que l'agent apporte pour chacun

Geste réservé	À qui il appartient	Ce que l'agent a déjà fait quand il arrive
Signer un acte	Au maire	Le projet est monté sur le modèle communal, confronté à la délibération en vigueur, et il repart avec sa note de contrôle
Délivrer un acte d'état civil	À l'officier de l'état civil	La copie est montée depuis le registre, la qualité du demandeur vérifiée — le geste de l'officier se fait sur un dossier déjà prêt
Apprécier la régularité d'un acte	À la commune et au représentant de l'État	La note de contrôle point par point : ce qui est conforme, ce qui manque, et le texte communal qui l'exige
Rendre l'avis d'instruction d'une autorisation d'urbanisme	Au service instructeur mutualisé	La note de pré-instruction, confirmée telle quelle 39 fois sur 47 le trimestre dernier
Attribuer un marché	À la commune	La grille remplie et notée, le classement et le rapport d'analyse rédigé — celui qui défend le choix devant le comptable public

La sortie — vérifiable avant de délibérer, pas après

Élément	Ce qu'il devient le jour de l'arrêt	Ce qui reste à la commune
L'index	Supprimé	Les douze ans de dossiers n'ont pas bougé d'un octet — mêmes dossiers, mêmes noms, mêmes droits

Élément	Ce qu'il devient le jour de l'arrêt	Ce qui reste à la commune
Le journal des demandes et des productions	Remis dans un format ouvert, ou détruit	Le conseil choisit, et la question se tranche à la mise en service
Les 34 modèles remis à jour	Ils sont déjà dans vos fichiers	Ils sont faits de la matière de la commune : ils lui appartiennent
Les 12 réponses-type, en français courant et en version FALC arrêtée	Exportées dans un format lisible sans nous	Elles restent utilisables au guichet et sur le site
L'abonnement	Annuel, sans reconduction tacite	C'est la reconduction qui demande une délibération, pas l'arrêt

Essai de sortie à blanc proposé au bout du premier trimestre, une demi-journée : on coupe, on vérifie que la mairie fonctionne exactement comme avant, on remet en service. **Le conseil saura ce que vaut la promesse avant d'avoir engagé une deuxième année.**

À fixer par la commune

Mode de déploiement retenu (inférence locale / ressource isolée) : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.